



L'équipe diocésaine de la pastorale des funérailles invite les équipes d'accompagnement des familles en deuil, les prêtres, diacres, membres d'EAP... à une journée de rencontre et de partage :

La pastorale des funérailles : Un ministère de la compassion et d'annonce de la foi

Accueillir la mort, permettre aux familles de découvrir l'Espérance chrétienne, sont au cœur de la pastorale des funérailles.

Cette journée vous est proposée pour approfondir la **JOIE** d'être témoin de Jésus-Christ mort et ressuscité, et celle que nous avons à accompagner les familles en deuil.

Intervenants : P. Emmanuel FONTAINE, responsable du Service de Pastorale Liturgique et Sacramentelle et les membres de l'équipe diocésaine pour la pastorale des funérailles.



Trois journées au choix sont proposées :

Jeudi 6 octobre – 9h30/16h

**ABBAYE STE BERTHE DE BLANGY SUR TERNOISE – 8 rue la mairie
OU**

Mardi 11 octobre – 9h30/16h

**MAISON DIOCESAINE 'LES TOURELLES' A CONDETTE – 12 avenue de l'Yser
OU**

Mardi 18 octobre – 9h30/16h

MAISON DIOCESAINE 'SAINT VAAST' A ARRAS – 103 rue d'Amiens

Pour une bonne organisation, **l'inscription à ces journées est nécessaire** en renvoyant avant le 20 septembre 2022 le coupon/réponse ci-dessous ou, si vous recevez cette invitation par mail, en cliquant sur le lien suivant :

[INSCRIPTION](#)

Programme

- Accueil/café
- Intervention du P. Emmanuel FONTAINE et temps de partage/réactions
- Repas
- Ateliers pratiques (*à choisir le matin*)
- Célébration d'action de grâce

Pastorale des funérailles

103 rue d'Amiens – CS61016 – 62008 ARRAS Cedex 03.21.21.40.33 – funerailles@arras.catholique.fr

A remplir et à renvoyer à l'adresse ci-dessus ✂-----

Nom et Prénom : _____ Paroisse : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

✓ **S'inscrit à la journée de formation proposée par la pastorale des funérailles le :** (*cocher la case correspondante*)

Jeudi 6 octobre à Blangy **Mardi 11 octobre à Condette** **Mardi 18 octobre à Arras**

✓ **Je réserve un repas pour le midi :** **OUI** **NON**

(15 € Possibilité de prise en charge par la paroisse ou le doyenné : voir avec le curé)